
DECRET N° 2018/8397 /PM DU 09 09 2018
 portant nomination d'un responsable au Ministère des Arts et de la Culture.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé au poste ci-après au Ministère des Arts et de la Culture :

ADMINISTRATION CENTRALE

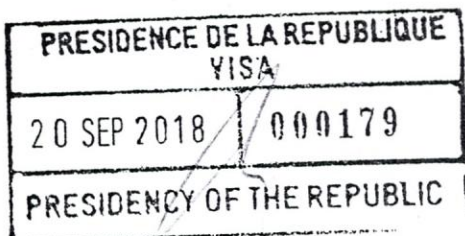
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

Directeur : Monsieur **NZOAB Alain SABAS**, Professeur des Lycées d'Enseignement Général (Mle 555 161-Q), précédemment Sous-Directeur du Budget, du Matériel et de la Maintenance, en remplacement de Monsieur **NWANTI Wilfried AGWO**, remis à son administration d'origine.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 09 09 2018



SERVICES DU PREMIER MINISTRE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 ET DES REQUETES

COPIE CERTIFIEE CONFORME